



« Vivre la monoparentalité en situation de précarité »

Introduction

Aujourd'hui, 23 % des familles sont monoparentales⁽¹⁾. Ce nombre a plus que doublé depuis le début des années 1980, en raison de l'accroissement des séparations et des divorces de couples avec enfant(s). Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'expression « *famille monoparentale* » fait référence à un parent vivant sans conjoint avec un ou plusieurs enfants. La catégorie des familles monoparentales recouvre des situations variées (veuvage, maternité célibataire, séparation), mais les ruptures d'union sont à l'origine des trois quarts des foyers monoparentaux.

La Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a été parmi les premières institutions publiques à s'intéresser à la recherche sur les familles monoparentales en lançant des premiers travaux dans les années 1980 et 1990. Ceci tient à la fois à l'intérêt propre que la Cnaf porte aux recherches portant sur l'évolution des structures familiales, et au fait que les caisses d'Allocations familiales (Caf) sont les organismes chargés de verser plusieurs prestations spécifiques aux familles monoparentales : l'allocation de soutien familial (créée au départ pour les familles d'orphelins) et l'allocation de parent isolé (depuis 2009 revenu de solidarité active majoré – RSA majoré). Les Caf peuvent également assurer, en fonction des accords locaux avec les conseils départementaux, l'accompagnement social des chef-fe-s de familles monoparentales bénéficiant du RSA majoré.

La monoparentalité, dans certains cas, se cumule avec des facteurs dits de « vulnérabilité » : jeunesse du parent, faible niveau de formation, faible revenu, risque accru de chômage et de précarité de l'emploi. Les familles monoparentales sont particulièrement concernées par la précarité : 34,9 % d'entre elles, soit deux millions de personnes, disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian, contre 11,8 % des personnes vivant en couple⁽²⁾. Elles sont aussi 27 % à être touchées par la pauvreté en conditions de vie⁽³⁾. Dans ce contexte, la Cnaf a lancé, en 2014, un appel à projets de recherche invitant à investiguer les relations entre monoparentalité et situation de précarité, et plus particulièrement la catégorisation des familles monoparentales, leur vécu quotidien et celui de leurs enfants en situation de précarité, ainsi que le rôle de leurs proches et de la solidarité familiale. Ce numéro de la *Revue des Politiques sociales et familiales* vient prolonger le programme de recherche en donnant à voir les résultats des travaux dans un dossier « Vivre la monoparentalité en situation de précarité », dont un article est positionné dans la deuxième partie du numéro. Une contribution extérieure au programme de recherche vient compléter la réflexion sur la thématique.

Le premier article, par Fabien Deshayes, est issu de sa recherche *L'enfant en compte. Monoparentalité, parenté pratique et circulation des enfants dans la pauvreté* (Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris de l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis). Le chercheur éclaire la façon dont un contexte de précarité

(1) Données Insee 2015, Recensement de la population.

(2) *Idem*.

(3) Données Insee 2016, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV). Précision méthodologique : les ménages touchés par la pauvreté en conditions de vie connaissent au moins huit restrictions sur vingt-sept répertoriées par l'Insee.

économique peut mener, à travers la séparation conjugale, à des situations de monoparentalité. Dans une approche dynamique, et en s'intéressant aux échanges affectifs et économiques, il montre comment l'investissement du rôle de cheffe de famille monoparentale, les relations parents-enfants et celles avec l'entourage proche, se recomposent au cours du temps et de l'avancée en âge des enfants.

Nadine Lefaucheur, Roger Cantacuzène, Joëlle Kabile, Paola Lavra, Myriam Thiroit et Mylenn Zobda Zebina (Centre de recherches sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe du Centre national de la recherche scientifique, université des Antilles) ont également participé au programme de recherche par leurs travaux sur *Qui nourrit, qui doit ou devrait nourrir l'enfant l'enfant ? Mères seules, pères absents et précarité à la Martinique*. Dans ce dossier, N. Lefaucheur propose un article où elle montre comment la prévalence très importante de la configuration monoparentale aux Antilles s'inscrit dans des normes conjugales spécifiques et se trouve empreinte de la figure du *potomitan*. Celle-ci désigne la personne – la mère – qui soutient la famille tel un pilier, y compris sur le plan économique. On y retrouve la dimension sacrificielle associée à la situation de cheffe de famille monoparentale, et sa remise en cause (au moins partielle), accompagnée d'un questionnement de la catégorie de famille monoparentale au prisme du contexte martiniquais.

Elisabetta Bucolo, Anne Eydoux et Laurent Fraisse (recherche hors programme) s'intéressent quant à eux à deux dispositifs visant à rompre le lien entre situation de monoparentalité et précarité, pour l'un au moyen d'une articulation renforcée de services existants, et pour l'autre à travers la création d'une crèche d'insertion associative. Dans les deux cas, il s'agit de favoriser conjointement l'accès de ces mères à un accompagnement vers l'emploi et à un mode d'accueil pour leurs enfants.

Présentée dans la deuxième partie du numéro, la dernière contribution du dossier émane de la recherche de Laure Moguérou, Tatiana Eremenko, Xavier Thierry et Rose Prigent *Profils, parcours et expériences des familles monoparentales immigrées* (Institut national des études démographiques). Les auteur-e-s explorent la situation des familles monoparentales immigrées à travers l'exploitation de plusieurs bases de données. Ces familles faisaient l'objet d'un axe de l'appel à projets de recherche, au regard du nombre croissant de situations de monoparentalité observé parmi les immigrées primo-arrivantes, mais également des difficultés propres qu'elles peuvent rencontrer. L'article brosse un tableau éclairant des caractéristiques, mais aussi de l'organisation quotidienne des familles monoparentales immigrées, selon leurs parcours migratoires et en comparaison avec les familles monoparentales non immigrées.

Ces divers éclairages soulignent des situations de familles monoparentales précaires plurielles, confrontées à des expériences de vie quotidienne qui se rejoignent. Pour chacune d'elles, et particulièrement pour les mères, des arrangements pratiques s'organisent autour des enfants avec le père, la parentèle, notamment les grands-mères, les institutions, et s'appuie sur une bonne part de « débrouille ».



Caisse nationale des Allocations familiales
Direction des statistiques, des études et de la recherche
Département de la recherche, des études et de la valorisation scientifique